

RETRAITÉS, SALARIÉS, JEUNES : ENSEMBLE, NOUS AVONS RAISON DE REFUSER LE PROJET DE LOI TRAVAIL

Retraités nous sommes largement mobilisés pour défendre notre pouvoir d'achat. Le 10 mars à l'appel de neuf organisations nous étions des milliers à manifester dans toute la France pour refuser le blocage de nos pensions.

Le mécontentement est fort aussi en matière d'injustice fiscale avec la suppression de la demi-part pour les veuves et les veufs et la fiscalisation de la majoration de 10 % des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants.

Retraités nous sommes nombreux à manifester avec les jeunes, les salariés et les demandeurs d'emploi pour refuser le projet de loi Travail El Khomri.

Nous sommes inquiets pour l'avenir de nos enfants, petits-enfants.

La majorité des Français a compris que ce projet va organiser une régression généralisée des droits, créer un dumping social entre les entreprises d'un même territoire et d'une même branche et aggraver les inégalités entre les salarié-es. Le 31 mars plus d'un million de manifestants dans 250 villes avec plusieurs milliers d'arrêts de travail ont exigé le retrait du projet de loi. **70 % des français considèrent que le projet de réforme du code du travail constitue une menace pour les droits des salariés.** Ils ont raison. Il constituerait un recul historique du droit social.

CE PROJET DE LOI VA AUSSI TOUCHER L'ENSEMBLE DES RETRAITES

Par exemple si cette loi passait : (4 exemples)

- Il serait possible de diminuer le taux de majoration des heures supplémentaires et les salaires avec l'argument de difficultés de l'entreprise.
- La possibilité pour une entreprise de licencier sans avoir de difficultés économiques.
- La baisse de rémunération des heures complémentaires pour les temps partiels.
- La possibilité par accord d'imposer aux salariés une baisse de leur salaire et une modification de leur temps de travail.

Ces quelques exemples montrent que l'objectif du projet de loi, c'est bien de réduire les rémunérations, c'est faire « baisser le coût du travail » pour faire plaisir au patronat. Cela aurait des répercussions en matière de baisse de cotisations sociales pour la Sécurité sociale et pour les régimes de retraite de base ou complémentaires.

Les cotisations versées aux caisses de retraite, qu'elles soient de base ou complémentaires, seront diminuées. Il y a donc un grand danger pour nos pensions de retraite, notre Sécurité sociale.

OUI, NOUS SOMMES SOLIDAIRES AVEC LES JEUNES, LES SALARIÉS, MAIS EN AGISSANT TOUS ENSEMBLE NOUS DÉFENDONS NOTRE DROIT À VIVRE DIGNEMENT NOTRE RETRAITE.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, UNL et FIDL appellent à manifester le 28 avril pour faire disparaître un projet de loi qui va organiser une régression généralisée des droits.

Ne laissons pas le Medef et le gouvernement imposer cette loi.



**DANS TOUTE LA FRANCE
LE 28 AVRIL
MANIFESTONS ENSEMBLE**

Je me syndique à l'UCR-CGT www.ucr.cgt.fr